



بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

**Rapport Moral -
Rapport d'Activités -
Rapport Financier -**



Sommaire:

Introduction.....	Page 2
Rapport Moral.....	Page 3
Rapport d'Activités.....	Page 4 – 10
Rapport Financier.....	Page 11
Comptes des résultats.....	Page 12
Bilan Prévisionnel.....	Page 13
Attestation sur l'honneur.....	Page 14
Procès Verbal AGO	Page 15 – 16
Procès Verbal CA 18-12-18	Page 17 – 18
Procès Verbal CA 30-12-18.....	Page 17 – 18
Projet de coopération	Page 19 – 20
Convention de don de matériel	Page 19 – 20
Formulaires de demande	Page 23 – 24

INTRODUCTION



Nous voici réunis pour notre sixième Assemblée Générale Annuelle, moment privilégié de dialogue et d'échange.

Tout d'abord bienvenue à Monsieur Franck Demaumont, Maire de Chalette et Monsieur Michel Ponpon, Conseiller Municipal et à vous tous, à notre Assemblée Générale, ce moment si important dans la vie de notre Association.

J'ai l'honneur de présenter son rapport moral, son rapport d'activités et comme à l'accoutumée, M. Khalil Gabtni vous présentera le rapport financier qui va nous permettre de mesurer ensemble le chemin parcouru, d'évaluer nos forces et les difficultés qui sont devant nous et d'essayer de se fixer des objectifs à la fois ambitieux et réalistes.

Ces rapports étaient approuvés par notre Conseil d'Administration.

Lors de notre Assemblée, nous allons procéder au renouvellement de notre Bureau.

Nous allons tout d'abord procéder à l'approbation de notre Conseil d'Administration de ce jour et de l'ordre du jour suivant :

Approbation de l'ordre du jour et du CA - 18 Novembre 2018 à 11h30

Création de l'Antenne Bizerte - 21, Rue de Sousse et présentation de l'équipe

Donation de matériel médical à l'hôpital de Sfax Bourguiba « Voir Convention »

Présentation des nouveaux enseignants bénévoles de la Langue Arabe et de la Civilisation Tunisienne

Le Rapport Moral 2017-2018

Le Rapport D'Activités 2017-2018

Le Rapport financier de l'année 2017-2018

Les projets

Remaniement au sein du bureau et modification des statuts

Questions diverses

Les membres sortants sont : Abdelkarim Kouka et Saied Dhaouadi

Les nouveaux membres sont : M. Amine et Mme Najet Herzi

L'Assemblée Générale est aussi un moment de remerciements.

Je tiens donc à remercier tous nos adhérents et tous nos administrateurs ici présents.

Mesdames et Messieurs, l'appui et l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre chère Association nous sont indispensables et ce n'est que sur vous qu'elle peut compter.

Je passe la parole à Monsieur le Maire et à Monsieur le Conseiller Municipal et aux Membres du Bureau pour vous souhaiter la bienvenue.

Rapport Moral

Encore une fois, je tiens à vous remercier de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre Association.

Elle compte aujourd'hui 135 adhérents dont 90 Chalettois et trois cents sympathisants qui bénéficient des services, conseils juridiques, journée consulaire etc... sans pour autant adhérer à l'Association. Nous comptons parmi eux des membres demandeurs d'emploi, des RSA, des étudiants et des élèves.

L'année 2017-2018 a permis à notre Association de confirmer sa vitalité dans ses différents secteurs culturels, sociaux et sport loisir. La pratique du « Futsal » fait le bonheur de certains membres. Je vous informe que les créneaux sont restés inchangés, « les mercredis de 19h30 à 22h – Samedi de 18h00 à 20h00 et Dimanche de 10h30 à 13h30

Par ailleurs, notre association a continué à participer à plusieurs réunions, conférences, forums, fêtes, colloques et rencontres inter-religieuses que je vais détailler dans le rapport d'activités.

Notre jeune volontaire nous a quitté et nous lui souhaitons une bonne continuation pour ses études.

Je remercie vivement tous les membres bénévoles et notamment notre nouvelle équipe d'enseignants en langue arabe et en civilisation tunisienne dont je fais partis.

Comme tous les ans, nous continuons à solutionner certains problèmes d'ordre administratif à nos concitoyens,

Maître Mounir Slama est toujours en convalescence et il nous souhaite de passer une bonne Assemblée.

Il faut noter que notre partenariat avec la Fédération Des Associations Franco-Tunisiennes est très toujours d'actualité et constructif.

J'ai l'honneur de vous informer qu'une Antenne de l'Association Des Tunisiens Du Loiret à Bizerte , baptisée ADTL – BIZERTE a vu le jour officiellement à la fin du mois d'Août.

Je décrirai plus en détail cette Antenne dans le Rapport d'Activité.

Un projet de dons de matériel médical a démarré en fin d'année pour venir en aide aux structures médicales tunisiennes.

Je souhaite la bienvenue au nouveau Président M. Soufiane Gdaiem qui prendra officiellement ses fonctions à partir du 10 décembre 2018 et à la nouvelle Secrétaire Adjointe Mme Najia Herzi.

Enfin, le site Internet et la page Facebook de notre Association, sont toujours bien administrés par Maher Ben Azzouz et qui demeurent notre vitrine sur le web.

Nous avons environ 83 882 visiteurs depuis la création du site « Source Free »

Restons optimistes sur l'avenir de notre société civile Franco-Tunisienne et de notre Association.

Je vous remercie de votre attention.

Nous passons maintenant à notre Rapport d'Activités

Rapport d'Activités



Assemblée Générale 2017 – 2018

L'AGO de l'année 2016-2017 a eu lieu le 18 novembre 2018



ADIM, « Amitié – Dialogue – InterReligieux – Montargois »



Notre Association est membre fondateur d'ADIM « Amitié–Dialogue–InterReligieux–Montargois »
A ce titre elle continue à participer à toutes les réunions et les manifestations pour promouvoir la fraternité, le dialogue et l'amitié entre les communautés musulmanes et chrétiennes



FAFT – Fédération Des Associations Franco–Tunisiennes



Notre Association est un membre fondateur de la Fédération Des Associations Franco–Tunisiennes et à ce titre elle continue à participer à toutes les réunions et manifestations de ladite Fédération.

Cours d'arabe et de civilisation tunisienne



Nous continuons à donner des cours d'arabe et de civilisation tunisienne, Niveau 1 et Niveau 2. Cette année ils sont quatre bénévoles qui se partagent cette tâche, Maher Ben Azzouz, Amine El Hraiech, Khalil Gabtni et Mme Aba Boussayr Madiha



Création de notre Antenne en Tunisie.



De gauche à droite Maher Ben Azzouz – Haikel Galai – Béchir Ben Adballah

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création de notre première antenne sur le sol tunisien, cette dernière est déclarée officiellement au Journal Officiel Tunisien « JORT » sous le N° 2018W : 00642 APSF1 et dont le siège est situé à Bizerte.

Déclaration de création d'une antenne de l'Association des tunisiens Du Loiret à Bizerte

Conformément au Décret-loi n° 2011-88 du 24 septembre , il a été constitué l'Antenne de l'Association des tunisiens du Loiret à Bizerte

Nom : Association Des Tunisiens Du Loiret – Bizerte

Sigle : ADTL BIZERTE

Références de l'avis de réception par le secrétaire du gouvernement : 2018W : 00642APSF1

Adresse : 21 rue de Sousse 7000 Bizerte

Objet :

- * Renforcer les liens entre la communauté franco-tunisienne à l'étranger et notamment la région du Loiret-France et la Tunisie.
- * Développer les activités socio-culturelles et humanitaires au profil du grand public.
- * Former, conseiller et préparer des générations futures afin qu'elles soient fières de leur appartenance à la civilisation tunisienne.
- * Venir en aide aux familles nécessiteuses en général et celles comprenant des orphelins en particulier.

Rapport d'Activités «Suite»

Membres :

L'antenne de l'Association des tunisiens du Loiret à Bizerte est composée de quatre membres :

M. Haikel Galai, le Président, M. Béchir Ben Abdallah, le Trésorier qui ont la charge d'ouvrir un compte en Banque à Attijaribank à Bizerte.

« M. Maher Ben Azzouz – M. Khalil Gabtni représentants de l'Association mère »



Réunion d'information sur les réductions des tarifs Tunis Air et CNT au profil des familles ayant un revenu limité



Notre Association était invitée à participer à la réunion d'information concernant les réductions sur les tarifs de Tunis Air et de la CNT.

Le Secrétariat d'État à l'immigration et aux tunisiens à l'étranger dans un communiqué avait annoncé qu'un grand nombre de familles tunisiennes établies à l'étranger et à revenu limité pouvaient bénéficier de réductions sur les billets de Tunis Air et de la Compagnie Tunisienne de Navigation (CTN).



Journée de la Fraternité 2018



Tous les ans notre Association participe à la fête de la Fraternité organisée par la Municipalité de Chalette. Un repas typiquement tunisien a été soigneusement concocté par les femmes bénévoles.

Cérémonie Inter Religieuse



Notre Association est membre fondateur d'ADIM « Amitiés Dialogue InterReligieux Montargis »
A ce titre nous participons chaque année à des manifestations et des cérémonies interReligieuses



Expulsions abusives



Notre Association est apolitique , mais nous défendons des familles franco–tunisiennes qui subissent des injustices et notamment des expulsions abusives.

Les personnes qui perdent leur emploi, tombent malades, se séparent, éprouvent des difficultés à gérer leur budget du fait de faibles ressources ou de dépenses non prévues devraient être protégées, accompagnées, parce que les expulsions ont un impact très défavorable sur la société, la mairie de Chalette et certaines Associations dont la nôtre ont mis en place une série de mesures pour prévenir et lutter contre cette forme d'expulsion.

Notre Association fait partie du réseau associatif Montargois contre les expulsions.

Journée Consulaire



Le 06 mai 2018, en collaboration avec le Consulat Général de Tunisie à Paris, nos Association Chalette – Montargis et ADTL–Orléans représentée par Abdelkarim Kouka, Mohamed Turki, Raja Talmoudi et Belgacem Benhmouda a organisé une journée consulaire .

Une centaine de ressortissants tunisiens et franco tunisiens, issus des départements du Loiret, du Loire-et-Cher et du Cher ont bénéficié de services consulaires, pour le renouvellement de passeports, la transcription de naissances, la transcription de mariages et la demande de bulletin n°3.

Nous remercions vivement la Mairie de Chalette Sur Loing pour avoir mis à notre disposition la salle Max Nublat et nous remercions également le Consulat Général de Tunisie à Paris pour sa collaboration.



Sortie pédagogique à Paris – Le 13 mai ,2018



Tous les ans nous offrons aux élèves de cours en arabe une sortie pédagogique à Paris, cette année nous avons visité le Grand Palais des découvertes, les enfants ont activement participé à des ateliers pédagogiques. Ensuite, nous avons visité l'institut du monde Arabe, la Mosquée de Paris avec une guide dédiée, une balade sur la Seine avec les bateaux mouches et le pique nique dans les champs de Mars sous la Tour Eiffel .



La fête de chalette.



Tous les ans la Mairie de Chalette organise la fête de Chalette. Notre Association et l'ADTL Orléans représentée par Mme Talmoudi et M. Benhmouda y participent régulièrement. Un stand de restauration avec des spécialités tunisiennes qui ont été concoctées par des femmes bénévoles. Une ambiance estivale.
<http://www.ville-chalette.fr/La-fete-de-Chalette-approche.html?recherche=f%C3%AAte%20de%20chalette>

L'Iftar 2018



L'iftar est un moment très important pendant le mois de ramadan. Comme chaque année, nous avons convié une centaine de personnes pour l'iftar dont des élus et Monsieur Walid Métoui représentant de son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de Tunisie et M. Rochdi Laghrouh Consul de Tunisie à Paris, représentant de M. le Consul Général.

Une conférence animée par M. Philippe Marion, dont la Thématique est « L'avenir fraternel et solidaire »

L'article de presse



Un « iftar » de partage pour le début du ramadan



Maher Ben Azzouz (au centre) entouré des représentants du consulat, de l'ambassade et de la ville.

Tous les ans à Châlette, le samedi qui suit le début du ramadan, l'association des Tunisiens du Loiret convie les autorités locales et les représentants des autres communautés à marquer ensemble l'iftar. C'est le nom du repas pris chaque soir par les musulmans au coucher du soleil, lorsqu'ils rompent le jeûne.

Samedi dernier, à la Maison de quartier de La Pontonnerie, pour ce moment de partage et de solidarité, Maher Ben Azzouz, responsable local, a reçu avec plaisir Rochi Laghrouh, consul général adjoint de Tunisie à Paris, Walid Métoui, premier secrétaire de

l'ambassade, et M' Abdelkrim Kouka, de l'association des Tunisiens du Loiret à Orléans.

Au cours de la soirée, après le repas, des documentaires ont été présentés à l'assistance.

RAMADAN. Pour les musulmans, le ramadan est le mois saint par excellence, marqué - entre autres - par le jeûne, observé à partir de l'appel à la prière de l'aube jusqu'au coucher total du soleil. En ce moment, cela va de 4 heures du matin à environ 21 h 40. Cette année, le ramadan s'achèvera autour du 15 juin.

Université d'été 2018



En compagnie de M. Sami Belghith, Directeur Général de L'Office Des Tunisiens à l'Étranger. Nous participons chaque année au forum des tunisiens à l'étranger organisé à Tunis par l'OTE Cette année nous avons participé à l'université d'été organisée par l'Association la voix des tunisiens à l'étranger. Des échanges très enrichissants avec des ministres et des députés tunisiens ont eu lieu.

Nos Projets

Notre Association poursuivra les actions engagées courant 2017 2018 , auxquelles viennent s'ajouter un projet cher à nos compatriotes tunisiens à savoir celui de l'antenne à Bizerte en Tunisie. L'équipe de Bizerte a pour mission de distribuer des paniers alimentaires et des fournitures scolaires aux enfants orphelins et pauvres et organiser des rencontres entre jeunes Franco-Tunisiens et jeunes locaux en collaboration avec l'Office des tunisiens à l'étranger et les structures territoriales locales.

Les cours d'arabe et de la civilisation tunisienne continuent avec seulement deux niveaux, niveau 1 pour les débutants et niveau 2 pour les intermédiaires.

Des conférences-débats autour des thématiques médicales seront relancées.

Nous continuerons à inculquer les valeurs des deux Républiques « Tunisienne et Française » à nos jeunes.

Nous aurons des partenariats avec des associations tunisiennes.

Un projet de dons de matériel médical a vu le jour.

Nous co-organiserons des formations avec la douane tunisienne.

Nous essayerons de recruter des jeunes entre 16ans et 25 ans en contrat services civiques.

Créer des liens et des échanges avec d'autres Associations grâce notamment avec l'ADIM et la Fédération Des Associations franco-tunisiennes.

Notre site et page Facebook de notre Association sont à votre disposition , et ceci afin de mieux se faire connaître, de rassembler encore plus d'adhérents et de propager notre message.

Les adresses : <http://www.adtl.org/> - <https://www.facebook.com/AssociationDesTunisiens> et Twitter : adtl45 - @adtl45

Merci de votre attention. Je passe la parole au M. Khalil Gabtni pour nous présenter le Rapport Financier



Les Recettes

L'exercice 2017 – 2018 s'est soldé par un résultat légèrement positif de 1461,57 € (le résultat 2016 – 2017 avait été aussi positif pour un montant 1603,47 €).

Les produits sont en légère diminution, et qui se sont élevés cette année à 16 191,06 € (18 060,04 € en 2016 – 2017), contributions volontaires comprises.

Ils proviennent en partie des aides de l'état concernant le contrat civique pour un montant de (2514,19 €), qui représente 16 % du total des produits.

Par rapport à l'exercice 2016 – 2017, nous avons reçu en 2017 – 2018 des cotisations et des dons qui s'élèvent à (2200 €) + (1263,50 €) = 3463,50 € et représentent 21 % du total des produits.

Les Dépenses

S'élèvent cette année à 14 729,49 €, elles sont en légère diminution par rapport à l'année précédente (16456,57 €).

Elles se composent des frais de personnel pour un montant de 1896,58 € (7053,32 € en 2016 2017) soit une diminution de 80 %.

Parmi les dépenses générales, les charges salariales de l'année dernière liées au contrat CAE, 2453,99 € (2013,92 € en 2016 – 2017) .

Malgré les recettes médiocres de la Fête de Chalette, l'exercice 2017 – 2018 a été caractérisé par une gestion équilibrée grâce d'une part à l'aide financière que l'état nous a apportée et aux dons et cotisations .

Notre Association a vécu de très riches activités qui ont permis de générer des recettes complémentaires, comme celles émanant des repas pour la journée de la fraternité, s'élevant à une somme de 400 €.

Il est rappelé que la principale ressource de notre Association reste les cotisations 1263,50 € .

A ces sommes, viennent s'ajouter les dons d'un montant de 2200 € .

Suite aux baisses des dotations, notre Municipalité s'est trouvée dans l'obligation de baisser considérablement les subventions allouées au secteur associatif, en outre notre subvention est passée de 200 € à 150 €.

Nous arrivons en conséquence à un total de recettes, pour cette année, de 8791,06 € sans les prestations en nature et les contributions volontaires. Le total des recettes et des dépenses laisse apparaître un solde débiteur de notre trésorerie d'un montant de 141,90 €, à cette somme vient s'ajouter l'excédent de l'année dernière d'un montant de 1603,47 € qui nous donne un solde créditeur d'un montant de 1461,57 €.

Il vous est proposé de reporter ce résultat positif sur la trésorerie de l'Association .

Comme chaque année, notre situation de trésorerie reste satisfaisante puisqu'elle nous permet de faire face aux dépenses annuelles nécessitées par l'activité de notre Association.

Nous vous rappelons que tous les documents comptables sont à votre disposition au siège de notre Association.

COMPTE DE RESULTAT EXERCICE du 1^{er} oct 2017 au 30 septembre 2018

CHARGES		€	PRODUITS		€
60. Achats (sauf 603)			70. Ventes de produits et services		
601. Matières premières		807,94 €	701. Ventes de produits finis		675,00 €
602. Autres approvisionnements		0,00 €	702. Ventes de produits intermédiaires		0,00 €
604. Études et prestations		0,00 €	704. Travaux		0,00 €
605. Matériels, équipements et travaux		30,00 €	705. Études		0,00 €
607. Achats de marchandises		0,00 €	706. Prestations de services		0,00 €
Total achats		837,94 €	707. Ventes de marchandises		0,00 €
603. Variation des stocks		0,00 €	708. Produits des activités annexes		0,00 €
			Total ventes		675,00 €
61. Services extérieurs			75. Produits de gestion		
611. Sous-traitance générale		0,00 €	751. Redevances pour concessions		0,00 €
612. Redevances de crédit-bail		0,00 €	754. Collectes, Dons manuels		2 200,00 €
613. Locations		115,00 €	756. Cotisations		1 263,50 €
614. Charges locatives		0,00 €	758. Produits divers de gestion (erreur makari)		240,00 €
615. Entretien et réparations		0,00 €	Total produits de gestion		3 703,50 €
616. Primes d'assurances		107,16 €			
617. Études et recherches		0,00 €	87. Contributions volontaires		
618. Divers indem (remb makari)		360,00 €	870. Bénévolat		5 400,00 €
Total services extérieurs		582,16 €	871. Prestations en nature		1 200,00 €
62. Autres services extérieurs			872. Dons en nature		800,00 €
621. Personnel extérieur		0,00 €	Total contributions volontaires		7 400,00 €
622. Rémunérations d'intermédiaires		0,00 €	Autres produits		
623. Publicité et relations publiques Cotis		50,00 €	71. Production stockée		0,00 €
624. Transports		0,00 €	72. Production immobilisée		0,00 €
625. Déplacements – réceptions – Resto		1 225,82 €	74. Subventions d'exploitation (Mairie)		150,00 €
626. Frais postaux et de télécoms		0,00 €	76. Produits financiers (saisie)		144,90 €
627. Services bancaires et assimilés		260,00 €	77. Produits exceptionnels (A.S.P)		2 514,19 €
628. Divers		0,00 €	78. Reprises sur amortissements		0,00 €
Total autres services extérieurs		1 535,82 €	79. Transferts de charges		0,00 €
64. Charges de personnel			Total autres produits		2 809,09 €
641. Rémunérations du personnel		1 869,58 €	120. résultat de l'exercice (excédent) 2017		1 603,47 €
645. Charges de sécurité sociale		1 529,87 €	TOTAL PRODUITS		16 191,06 €
647. Autres charges sociales (saisie)		864,12 €			
648. Autres charges de personnel		60,00 €	SOLDE BANQUE au 30 septembre 2018 1 461,57 €		
Total charges de personnel		4 323,57 €	Approuvé par le Conseil d'Administration 18/11/18		
86. Emplois des contributions volontaires			Le Président Maher Ben Azzouz		
860. Secours en nature		0,00 €	Le Trésorier Khalil Gabtni		
861. Mise à disposition gratuite de biens		800,00 €			
862. Prestations		1 200,00 €			
864. Personnel bénévole		5 400,00 €			
Total emplois des contributions		7 400,00 €			
Autres charges					
63. Impôts et taxes		0,00 €			
65. Autres charges de gestion courante		50,00 €			
66. Charges financières		0,00 €			
67. Charges exceptionnelles		0,00 €			
68. Dotations aux amortissements		0,00 €			
69. Impôts sur les sociétés		0,00 €			
Total autres charges		50,00 €			
129. résultat de l'exercice (déficit) 2017		0,00 €			
TOTAL CHARGES		14 729,49 €			



Budget prévisionnel

Exercice 2018-2019

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
I. Charges directes affectées à l'action		I. Ressources directes affectées à l'action	
60 – Achat	550 €	70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	1000,00 €
Prestations de services	300 €		
Achats matières et fournitures	751,57 €	74- Subventions d'exploitation(1)	
Autres fournitures	900,00 €	État:	
61 - Services extérieurs		-	
Locations	600 €	-	
Entretien et réparation	200,00 €	-	
Assurance	120,00 €	Région du Centre:	
Documentation		-	
62 - Autres services extérieurs		Département du Loiret:	200,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires		-	
Publicité, publication	580,00 €	Commune de Chalette Sur Loing:	1500,00 €
Déplacements, missions	1090,00 €	-	
Services bancaires, autres	60,00 €	-	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux:	
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes		-	
64- Charges de personnel		Fonds européens	
Rémunération des personnels,	00,00 €	CNASEA (emploi aidés)	
Charges sociales,		Autres aides, dons ou subventions affectées	2000 €
Autres charges de personnel		Cotisations	1500 €
65- Autres charges de gestion courante	100,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	
66- Charges financières			
67- Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68- Dotation aux amortissements		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
I. Charges indirectes affectées à l'action		I. Ressources indirectes affectées à l'action	
Charges fixes de fonctionnement	420,00 €		
Frais financiers			
Autres	2000,00 €		
Total des charges	7661,57 €	Total des produits	6 200 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	3000,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	1000,00 €	Prestations en nature et mise à disposition local	1000,00 €
Personnel bénévole	3000,00 €	Dons en nature	
Déficit de l'année précédente	0,00 €	Excédent de l'année précédente	1461,57 €
TOTAL	11 661,57 €	TOTAL	11 661,57 €

L'association sollicite une subvention de 1500 €

Attestation sur l'honneur

Je soussigné, Maher Ben Azzouz représentant légal de l'Association Des tunisiens Du Loiret,

- * Certifie que l'Association Des Tunisiens Du Loiret est régulièrement déclarée
- * Certifie que l'Association Des Tunisiens Du Loiret est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants
- * Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- * Demande une subvention de : 800 € à la ville de Châlette Sur Loing ,
- * Demande une subvention de : 200 € au Conseil Départemental ,

Si ces subventions sont accordées, elles devraient être versées :

Au compte bancaire de l'Association Des Tunisiens du Loiret :

Nom du titulaire du compte : Association Des Tunisiens du Loiret

Banque : BNP PARIBAS

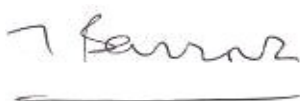
Domiciliation : 1 rue Henri Barbusse 45700 Villemandeur

Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB / RIP
30004	02588	00010028334	67

Fait, le 18 Novembre 2018 à Châlette Sur Loing

Signature

Maher Ben Azzouz



Procès verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 18 Novembre 2018



Le Dimanche 18 novembre 2018, l'Assemblée générale Annuelle de l'Association Des Tunisiens Du Loiret s'est tenue dans la Maison Des Associations, 32 rue Debussy, 45120 Châlette Sur Loing, sous la présidence de M. Maher Ben Azzouz, Président de l'Association.

Les membres ont été convoqués par courriel.

invités : Monsieur Franck Demaumont , Maire de Chalette Sur Loing et Monsieur Michel Ponpon, Conseiller Municipal

Membres Administrateurs Présents:

M. Maher Ben Azzouz, Dr. Habib Khaldi, Madame Cherry Ann Ben Azzouz, M. Khalil Gabtni, M. Sofien Gdaiem, Dr Ragueb Khalifa.

Excusés ayant remis un pouvoir :

Maître Mounir Slama, Dr Badie Ghrab, Dr Mahdi Kammoun, M. Kais Teboulbi, M. Sami Khouzeimi.

Membres Administrateurs Absents:

M. Saied Dhaouadi. Maitre Abdelkarim Kouka

Nouveau membre Administrateur :

Madame Najia Herzi et Monsieur Amine El Hraiech

Le quorum atteint, le Président ouvre la séance à 14 h 30 et après un mot de bienvenue, rappelle l'ordre du jour:

- Approbation de l'ordre du jour et de la CA – 18 Novembre 2018
- le Rapport Moral 2017-2018
- le Rapport d'Activités 2017-2018
- le Rapport financier de l'année 2017-2018
- les projets
- Remaniement au sein du CA
- L'Antenne ADTL-BIZERTE – désignation du Président et du Trésorier – Ouverture de compte bancaire .
- Projet don de matériel médical
- Questions diverses ;

Désignation du Président de séance et du secrétaire

M. Maher Ben Azzouz est désigné comme Président de séance et Mme Cherry Ben Azzouz comme Secrétaire .

LECTURES ET DÉLIBÉRATIONS

Approbation de l'ordre du jour et du CA du 18 Novembre 2018

Rapport moral 2017-2018 : Après avoir ouvert l'Assemblée Générale par un mot d'accueil et de remerciement, le Président Maher Ben Azzouz donne lecture de son rapport moral 2017-2018.

Rapport d'activités 2017-2018 : Le Président donne lecture du rapport d'activités pour l'année 2017-2018.

Rapport financier 2017-2018 : M. Khalil Gabtni donne lecture du rapport financier et le compte de résultat .

Budget prévisionnel 2017-2018 : M. Khalil Gabtni présente le budget prévisionnel 2017-2018.

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité l'ordre du jour, le CA du 18 Novembre 2018 , les trois rapports « Moral, d'Activités et Financier » et le budget prévisionnel 2017-2018.

Cotisation 2018-2019 :

Le Président rappelle que la cotisation est actuellement de 10, 20 ou 30 euros.

Pour les familles dont les enfants suivent des cours en arabe et de civilisation tunisienne, le Président propose, en accord avec le Conseil d'Administration, une cotisation de 30 € plus 30 € par enfant pour l'année 2018-2019.

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, L'Assemblée Générale approuve cette proposition.

Renouvellement du Conseil d'Administration :

Le Président a reçu deux nouvelles candidatures au poste de Président et de Secrétaire Adjointe .

A noter que vu l'absence pendant toute l'année de Maître Abdelkarim Kouka et de M. Saïed Dhaouadi , le Conseil d'Administration ne souhaite plus que ces deux membres fassent plus parti du CA, néanmoins, ils peuvent rester comme des simples membres.

La nouvelle liste des administrateurs, proposée à l'approbation de l'Assemblée Générale, est la suivante :

| M. Soufiane Gdaiem « Président » | - | Dr Mahdi Kammoun « Président d'honneur - Administrateur » | -
| Maître Mounir Slama « Président d'honneur - Administrateur » | - | M. Khalil Gabtni «Trésorier Principal» | -
| Mme Cherry Ben Azzouz - « Secrétaire » | - | Mme. Najia Herzi, « Secrétaire Adjointe » | - | M. Maher Ben Azzouz « Vice-Président » | - | Dr Habib Khaldi - « Administrateur » | - | Dr Badie Ghrab « Administrateur » | - | M. Kais Teboulbi, «Administrateur » | - | Dr Ragueb Khalifa, «Administrateur » | | Dr Samy Khouzeimi , «Administrateur »|.

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, L'Assemblée Générale approuve la composition du nouveau Conseil d'Administration

Ouverture de compte bancaire de l'Antenne ADTL-BIZERTE فرع لجمعية التونسيين في لواري بينزرت

L'Antenne « ADTL-BIZERTE » déclarée au « JORT » sous le N° 2018W:00642Apsf1 est désormais officielle dont le siège social est au 21, Rue de Sousse à Bizerte.

M. Haikel Galai هيكال القلمي CIT : 05664080 et M. Béchir Ben Aboubشير بن عبد الله CIT : 05654852, sont désignés respectivement Président et Trésorier pour diriger l'Antenne de Bizerte et ils sont chargés d'ouvrir un compte bancaire à AttijariBank Bizerte.

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, L'Assemblée Générale approuve la désignation des nouveaux dirigeants et l'ouverture de compte bancaire à AttijariBank de Bizerte.

Questions diverses :

Le Président donne la parole aux membres présents, ils sont très satisfaits des activités . Leurs questions tournaient essentiellement autour de l'Antenne de Bizerte. Les tarifs de Tunis Air et du CTN. Plusieurs suggestions ont été enregistrées. Réponses des dirigeants.

L'ordre du jour étant épuisé à 16 heures 45, plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance et invite les participants au pot de l'amitié .

Le Président de séance



La Secrétaire de séance

Procès verbal de La Réunion du CA du 18 Novembre 2018

Le Dimanche 18 novembre 2018, 12h00 au Restaurant Aux Épices , 6 Rue Bizet 45120 Chalette Sur Loing .

Le Conseil d'Administration s'est réuni autour d'un déjeuner pour préparer l'AGO qui s'est déroulé le jour même à la Maison Des Associations, 32 rue Debussy, 45120 Châlette Sur Loing, sous la présidence de M. Maher Ben Azzouz, Président de l'Association.

Les membres ont été aussi convoqués par courriel.

Membres Administrateurs Présents:

M. Maher Ben Azzouz, Dr. Habib Khaldi, Madame Cherry Ann Ben Azzouz, M. Khalil Gabtni, M. Sofien Gdaiem, Dr Ragueb Khalifa.

Excusés ayant remis un pouvoir :

Maître Mounir Slama, Dr Badie Ghrab, Dr Mahdi Kammoun, M. Kais Teboulbi, M. Sami Khouzeimi.

Membres Administrateurs Absents:

M. Saied Dhaouadi. Maitre Abdelkarim Kouka

Nouveau membre Administrateur :

Madame Najia Herzi et Monsieur Amine El Hraiech

Le quorum atteint, le Président ouvre la séance à 12 h 15 et après un mot de bienvenue, rappelle l'ordre du jour:

- * Approbation de l'ordre du jour et le PV de l'AGO 2016-2017
- * Les trois Rapports « Moral, Activités et Financier »
- * Nouveaux Membres Administrateurs
- * Nouvelle candidature de M. Soufian Gdaiem comme Président
- * Projet Matériel médical pour CHU de Sfax
- * Questions diverses

Désignation du Président de séance et du secrétaire

M. Maher Ben Azzouz est désigné comme Président de séance et Mme Cherry Ben Azzouz comme Secrétaire .

LECTURES ET DÉLIBÉRATIONS

Approbation de l'ordre du jour et le PV de l'AGO 2016-2017

Présentation des trois rapports « Moral, Activités et Financier »

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité l'ordre du jour, le PV de l'AGO 2016-2017 et les trois rapports à présenter à l'AGO.

Renouvellement du Conseil d'Administration :

Le Président a reçu deux nouvelles candidatures au poste de Président et de Secrétaire Adjointe .

A noter que vu l'absence pendant toute l'année de Maître Abdelkarim Kouka et de M. Saïed Dhaouadi , le Conseil d'Administration ne souhaite plus que ces deux membres fassent plus parti du CA, néanmoins, ils peuvent rester comme des simples membres.

La nouvelle liste des administrateurs, proposée à l'approbation du Conseil d'Administration, est la suivante :

| **M. Soufiane Gdaiem « Président »** | - | **Dr Mahdi Kammoun « Président d'honneur - Administrateur »** | -
| **Maître Mounir Slama « Président d'honneur - Administrateur »** | - | **M. Khalil Gabtni «Trésorier Principal»** | -
| **Mme Cherry Ben Azzouz - « Secrétaire »** | - | **Mme. Najia Herzi, « Secrétaire Adjointe »** | - | **M. Maher Ben Azzouz « Vice-Président »** | - | **Dr Habib Khaldi - « Administrateur »** | - | **Dr Badie Ghrab « Administrateur »** | - | **M. Kais Teboulbi, «Administrateur »** | - | **Dr Ragueb Khalifa, «Administrateur »** | | **Dr Samy Khouzeimi , «Administrateur »** |.

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, Le Conseil d'Administration approuve la nouvelle composition du CA.

Nouvelle candidature de M. Soufian Gdaiem comme Président

M. Soufiane Gdaiem, Administrateur a présenté au CA sa candidature pour le poste de Président

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, Le Conseil d'Administration approuve sa candidature et le déclare nouveau Président

Projet de Dons de matériel médical pour la tunisie

L'Association Des Tunisiens Du Loiret à travers son antenne de Bizerte s'est donnée comme objectif d'aider les familles nécessiteuses et les structures médicales par des parrainages et des dons de matériel médical destinés aux structures de santé.

Il faut rappeler que le manque de matériel en Tunisie a causé plusieurs mortalités infantiles, une détérioration de la santé maternelle et des aggravations des pathologies neurologiques.

Notre Association a signé une convention avec le CHU de Sfax pour un don de matériel « Craniotome et trépan électrique », « voir ci-dessous le Projet de coopération associative Franco-Tunisienne, la convention et le Formulaire de demande »

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, Le Conseil d'Administration approuve les aides envers les familles nécessiteuses, le projet de coopération associative Franco-Tunisienne et la convention avec le CHU de Sfax.

Questions diverses :

le Président donne la parole à chaque membre Administrateurs présent.

L'ordre du jour étant épuisé à 13 heures 45, plus personne ne demandant la parole,

le Président lève la séance et invite les participants à rejoindre l'Assemblée Générale Ordinaire .

Le Président de séance



La Secrétaire de séance

A handwritten signature in cursive script, which appears to be 'Cherry Sutton'.

Procès verbal de La Réunion du CA du 30 décembre 2018

Le dimanche 30 décembre 2018, à 12h00 au Salon de Thé, 52 Ter Rue Salengro 45120 Chalette Sur Loing.
Suite à une série de dysfonctionnements de l'Association Des Tunisiens du Loiret Antenne-Orléans et des conflits internes, « le Président et la secrétaire déposent une plainte contre l'ex-Trésorier M. Mohamed Gaouali, ce dernier à son tour a déposé une plainte contre l'Association pour irrégularités d'une organisation d'une AGE * Démissions en cascades : 1 trésorier 2 vices présidents et récemment le président et le premier vice président », le Conseil d'Administration s'est réuni en urgence pour prendre des mesures adéquates.

Les membres ont été convoqués par courriel.

Membres Administrateurs Présents:

M. Maher Ben Azzouz, Madame Cherry Ann Ben Azzouz, M. Khalil Gabtni, M. Sofien Gdaiem, Jamel Rahoui

Excusés ayant remis un pouvoir :

Maître Mounir Slama, Dr Mahdi Kammoun, M. Sami Khouzeimi.

Membres Administrateurs Absents:

Dr. Habib Khaldi, Dr Ragueb Khalifa. Dr Badie Ghrab, Mme Najet Herzi, M. Kais Teboulbi, M. Amine Elharaiech

Le quorum atteint, le Président ouvre la séance à 12 h 15 et après un mot de bienvenue, rappelle l'ordre du jour

- Approbation de l'ordre du jour et du PV de l'AG du 18 Novembre
- Association Des Tunisiens Du Loiret – Antenne d'Orléans « Logo et Nom »
- Projets 2019
- Questions diverses

Désignation du Président de séance et du secrétaire

M. Soufian Gdaiem est désigné comme Président de séance et M. Maher Ben Azzouz comme Secrétaire.

- Gdaiem Soufian

M. Maher Ben Azzouz

[Signature]



LECTURES ET DÉLIBÉRATIONS

Approbation de l'ordre du jour du CA du 30 décembre 2018 et du PV de l'AGO du 18 novembre 2018

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité l'ordre du jour et le PV de l'AGO du 18 Novembre 2018.

l'Association Des Tunisiens du Loiret Antenne Orléans – Logo et nom de l'Association:

Suite à une série de dysfonctionnements de l'Association Des Tunisiens du Loiret Antenne-Orléans et des conflits internes qui ont porté atteinte à l'image et à la réputation de l'Association mère, le Conseil d'Administration décide d'interrompre définitivement toutes collaborations avec l'Association Des Tunisiens Du Loiret Antenne d'Orléans .

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, Le Conseil d'Administration approuve cette décision

Le Conseil d'Administration décide d'envoyer une mise en demeure à l'Association Des Tunisiens du Loiret d'Orléans pour demander de cesser immédiatement l'usage de la marque dont elle est titulaire, l'Association Des Tunisiens du Loiret « ADTL » déposée et enregistrée sous le n° national : 4511112 pour les produits et services des classes 5 et 6.

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, Le Conseil d'Administration approuve cette décision .

Création d'une nouvelle Antenne à Orléans

Le Conseil d'Administration décide de créer une Antenne nouvelle Antenne à Orléans.

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil d'Administration approuve cette décision.

Projets de l'Association Des Tunisiens du Loiret

A travers son antenne de Bizerte, l'Association Des Tunisiens Du Loiret va concrétiser ses projets à savoir aider les familles nécessiteuses et les structures médicales par des parrainages et des dons de matériel médical destinés aux structures de santé.

Notre Association va organiser des conférence dont la thématique est *Dépression liée au travail et Burn-out* : « Réalité et Prévention » animée par un médecin, un psychologue et un directeur des ressources humaines (DRH)

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, Le Conseil d'Administration approuve les projets cités ci-dessus

Questions diverses :

le Président donne la parole à chaque membre Administrateurs présent.

L'ordre du jour étant épuisé à 13 heures 30, plus personne ne demandant la parole,

le Président lève la séance et invite les participants à rejoindre l'Assemblée Générale Ordinaire .

Le Président de séance

La Secrétaire de séance





« Projet de coopération associative Franco-Tunisienne » Don de matériel médical

Présenté lors de la Réunion du Conseil d'Administration du 18 Novembre 2018

1. Présentation du projet

L'Association Des Tunisiens Du Loiret à travers son antenne de Bizerte s'est donnée comme objectif d'aider les familles nécessiteuses et les structures médicales par des parrainages et des dons de matériel médical destinés aux structures de santé.

Il faut rappeler que le manque de matériel peut être la cause de la mortalité infantile, la détérioration de la santé maternelle et l'aggravation des pathologies neurologiques.

2. Formation

Dans ce cadre et en collaboration avec les douanes tunisiennes, notre Association proposera des formations sur la problématique des envois de matériel médical vers la Tunisie.

3. Garantie professionnelle

Comptant plusieurs médecins au sein de son Conseil d'Administration, notre Association assurera la qualité du matériel en question avant l'envoi et la traçabilité après l'envoi.

Et enfin, s'assurer qu'il ait une gestion hospitalière qui mènera une politique de maintenance efficace.

4. Dons

Un don de matériel médical n'est pas un objectif en soi même mais un moyen.

Nous sommes conscients que le don peut être une arme à double tranchant et être remis en question car, ce dernier peut créer une dépendance, et perturber partiellement l'économie locale avec par exemple des dons de matériel qui existe sur le marché tunisien.

Cependant, un don lorsqu'il est mené dans une relation équilibrée et respectueuse, peut être utile.

Dans ce cadre, les dons de matériel médical non seulement, ils ont toute leur place quand ils représentent une vraie valeur ajoutée pour les structures médicales, mais aussi ils contribuent à l'amélioration des soins de santé.

4. Quelles spécialités concernées

Toutes les spécialités sont concernées à condition que la demande soit bien motivée.

5. le matériel médical exclu

Le matériel médical sophistiqué dont l'installation, la maintenance et l'utilisation sont complexes et nécessitent des compétences élevées ainsi que des moyens financiers élevés.

Le matériel médical à usage unique qui a une date de péremption. Ce matériel comporte un risque. En effet, il est préférable d'opter pour du matériel réutilisable pour lequel la stérilisation est possible.

Si dans l'urgence, nous décidons d'envoyer du matériel à usage unique, la date de péremption doit être suffisamment lointaine (tenir compte du délai d'envoi du matériel, de réception dans la structure de santé et d'écoulement des matériels => un délai de deux ans est souvent souhaitable et nécessaire).

6. Pour faire aboutir le projet et réussir un don de matériel médical

Fiabilité et transparence de la structure bénéficiaire.

Respecter scrupuleusement les conditions du projet, remplir attentivement le formulaire ci-joint et bien motiver la demande.

L'interlocuteur légitime de la structure doit être disponible, à l'écoute et capable de codifier notre partenariat « qui fait quoi, qui rend des comptes à qui ».

Définir les engagements de chacun pour l'établissement de la Convention.

Et enfin, réception, installation et mise en service du matériel médical seront à la charge de la structure bénéficiaire.

Fait le 12 Novembre 2018

Président
Maher Ben Azzouz





CONVENTION DE DON DE MATERIEL MEDICAL

ENTRE L'HOPITAL DE SFAX ET L'ASSOCIATION DES TUNISIENS DU LOIRET

Année 2018

Entre :

L'Association Des Tunisiens Du Loiret, Loi 1901 – RNA : W451001851 –
SIRET : 539 938 811 00012,
Dont le siège est 21 Rue Jules Massenet, 45120 Chalette Sur Loing (France)
Représentée par son Président , Maher Ben Azzouz

Et :

Hôpital de Sfax
Dont le siège est (Tunisie)
Représentée par le Docteur Brahim Kammoun.

Préambule

L'Association Des Tunisiens Du Loiret à travers son antenne de Bizerte s'est donnée comme objectif d'aider les familles nécessiteuses et les structures médicales par des parrainages et des dons de matériel médical destinés aux structures de santé.

Il faut rappeler que le manque de matériel peut être la cause de la mortalité infantile, la détérioration de la santé maternelle et l'aggravation des pathologies neurologiques.



Il est convenu ce qui suit :

Article 1- Objet du don.

Au vu de la demande formulée par l'hôpital, l'Association lui attribue sous la forme d'un Don de matériel médical dont les références sont :

Le matériel est en état neuf avec une garantie de l'entreprise. Le bénéficiaire est réputé avoir pris connaissance de l'état exact des biens cédés, déclare vouloir en devenir propriétaire et les agréer dans l'état où il se trouve au moment du don. A titre informatif, l'Association Des Tunisiens Du Loiret communiquera au Consulat Général de Tunisie à Paris la liste du matériel donné.

Article 2- Affectation du don.

Le matériel médical est strictement réservé aux soins de l'Hôpital sous maîtrise du Docteur Brahim Kammoun. Il ne peut être ni cédé à un tiers, ni revendu, sans l'accord préalable de l'Association Des Tunisiens Du Loiret. L'Hôpital de Sfax veillera, dans le cadre de son partenariat avec l'Association Des Tunisiens Du Loiret, à ce que les coûts de fonctionnement et d'entretien du matériel médical cédé soit correctement pris en charge qu'il en soit fait un usage approprié dans le cadre des soins prévus

Article 3- Liste du matériel médical cédé

<p>Craniotome et trépan électrique : (Fiche de caractéristiques techniques jointe) Craniotomy drill and mill system (1 kit complet) Modèle NM-200 ; EXW WUHU + 10 Couteaux de craniotome de rechange + 01 Fraise à usage multiple de 10 mm de diamètre</p>

Article 4- Modalités de transport.

L'entreprise qui vend le matériel est chargée de l'acheminement à la Tunisie. Le matériel sera livré directement à l'Hôpital où Docteur Brahim Kammoun en prendra réception.

Article 5- Date de cession.

La date de cession du matériel est la date de signature de la présente convention.

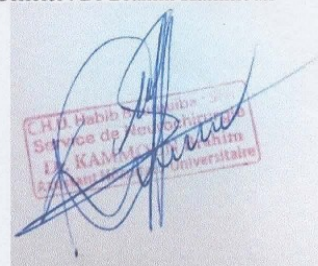
Fait à Chalette Sur Loing, le 12 novembre 2018
en deux exemplaires originaux.

Pour l'Association Des Tunisiens Du Loiret

Pour le CHU Habib Bourguiba de Sfax

Le Président : Maher Ben Azzouz

Interlocuteur Officiel : Dr Brahim Kammoun



Association Des Tunisiens Du Loiret

Formulaire de demande de don de matériel médical

Demande faite par:

Nom de l'interlocuteur officiel:

Demande

Le type de matériel médical demandé:

C'est un établissement de santé publique. C'est centre hospitalo-universitaire qui assure une fonction de soins aux malades et une fonction de formation pour le corps médical et paramédical dans différentes spécialités et disciplines.
Le service de Neurochirurgie de Sfax draine, à lui seul, TOUT LE SUD TUNISIEN.

Service de maintenance biomédicale de l'hôpital.

Vous comprenez et acceptez les conditions du projet mentionnées ci-dessous.

Est-ce que c'est une structure sans but lucratif ?
Oui Non

Oui Non

Si vous recevez du matériel médical, vous vous engagez à tenir notre Association au courant de l'utilisation et l'impact du matériel auprès de vos patients .

Oui Non

Pour la structure médicale
Signature



Handwritten signature in blue ink over a red stamp. The stamp text includes: "C.H.D. Habib Bourguiba", "Service de Neurochirurgie", "LE KAMMOUS", and "Université".